

Décision

Générale

colonial

Décision n° 479 Un congé de quinze jours à salaire entier est accordé à M. Brossy

n° 479 Un

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 536 du 31/07/1941

Date de publication
11 juillet 1941

Date du numéro
31 juillet 1941

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de quinze jours à salaire entier est accordé à M. Brossy (André), magasinier-comptable à l'usine électrique, à compter du 11 juillet 1941.